

REUNION DU 29 MARS 2016

Date de convocation :
23/03/2016
Date d'affichage :
23/03/16

Nombre de Conseillers :
En exercice : 69
Présents : 39
Votants : 52

Le vingt-neuf mars deux mil seize à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au Centre Socioculturel en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe CATHERINE, Maire de Picauville.

Étaient présents :

G BRISSET, G DONGE, M MAUNOURY, S SALMON, M BARTON, D LANGEVIN, E LEMONNIER, F LESACHEY, J LEVIN, M RACHINE, G TREBERT, M YVER, V BLANDIN, V BOSQUET, M GERVAIS, G GIDON, L HAVARD, JP MANIGLIER, P LUCAS, M RUAUX, J TOLLEMER, JN TOLLEMER, B JOSSET, M JOSSET, JJ VASLIN, A DESSOUDE, P CATHERINE, D FAUDEMÉR, J LAHAYE, JJ LEJUEZ, M LEMIERE, G PERROTTE, MH PERROTTE, S ROUXEL, G TRAVERT, MC BERTHELIER, M BIHEL, A LELIEVRE, JP TRAVERT

Excusés : F BACHER pouvoir à G DONGE, A BENON pouvoir à G BRISSET, G VIEL pouvoir à S SALMON, E LEQUERTIER pouvoir M RACHINE, A HALLET pouvoir à M JOSSET, M HEBERT pouvoir à A DESSOUDE, H MARIE pouvoir à B JOSSET, I DROUET pouvoir à P CATHERINE, C MARIE pouvoir à MH PERROTTE, C ZAMPROGNO pouvoir à M LEMIERE, I CATHERINE pouvoir à A LELIEVRE, C GAILLARDON pouvoir à M BIHEL, O LESOUÉF procuration à JP TRAVERT

JM LE MARINEL, S LEROUVILLOIS, J BESSELIEVRE, F CATHERINE, C CHANTREUIL, F COUDRIER, M GALIS, G LARSONNEUR, V DUVERNOIS, A ELLIOTT

Absents : JM CHAULIEU, P FERREY, D MAUVIEL, M MILLET, C RACHINE, D GOSSELIN JP GROULT

Secrétaire : V BLANDIN

01-03-29-16 Vote du Budget Primitif 2016 – commune – Budget M14

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le Budget Primitif 2016 de la commune comme suit

Section de fonctionnement :

-dépenses = 2 666 891€
-recettes = 2 666 891€

Section d'investissement :

-dépenses = 493 893€
-recettes = 493 893€

02-03-29-16 Dépenses en section d'investissement 2016 – budget commune

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

VOTE les dépenses suivantes :

Imputation	Investissement	Montant
2041512	Dettes Communauté de Communes de la Haye du Puits	22 734€
2128-37	Vivaces pour espaces verts - Picauville	1 000€
2151-37	Remise à la côte des tampons rue du Baupinois	12 500.91€
2151-37	Sécurisation chasse des écoles- aménagement arrêt de car	50 503.50€
2151-37	Liaison entre les bassins de rétention Village de l'Angle	1 300€

2151-37	Réfection bas-côtés rue de la Cavée- Picauville	9 735€
2151-37	Aménagement rue de Périers - Picauville	4 285€
2151-37	Provision travaux de voirie	1 000€
2151-37	Busage Chemin de la Cavée - Amfreville	2 607€
2151-37	Busages - Cretteville	6 700€
2188-37	N° des rues	2 000€
2128-41	Barrières pour le bois - Vindefontaine	2 400€
2183-41	Logiciels emagnus + installation Manche Numérique	4 796€
2188-41	Photocopieur Mairie	4 750€
2188-41	Broyeur	10 500€
2188-41	Supports pour buts à 7 - stade	900€
2188-41	Remorque agricole 10T d'occasion	8 500€
2183-42	1 PC et 1 imprimante – école maternelle	1 000€
2188-42	Borne wifi - école élémentaire	216€
2188-42	Photocopieur - école des filles	1 800€
2188-42	Equipement progressif vidéoprojecteur - école élémentaire	1 060€
21311-43	Aménagement bureau central – mairie Picauville	3 000€
21311-43	Changement porte arrière - mairie Picauville	2 039€
21312-43	Films sur vitre - école maternelle	600€
21312-43	Chaudière maison paroissiale - Picauville	5 759€
21312-43	Toiture garage - école des garçons	3 264€
21318-43	Provision aménagement logement locatif sur l'ensemble de la commune	25 000€
21318-43	Aménagement foyer rural - Amfreville	2 136€
21318-55	Branchement électrique annexe Centre socioculturel - Picauville	452€

03-03-29-16 Vote des taux des impôts directs locaux 2016 pour les 6 communes

Le conseil municipal fixe à l'unanimité les taux de 2016, à savoir :

Commune déléguée d'Amfreville

	Taux	Produit attendu
-taxe d'habitation	5,27	9 665
-taxe foncière bâti	10,39	12 032
-taxe foncière non bâti	20,91	17 272

Commune déléguée de Cretteville

	Taux	Produit attendu
-taxe d'habitation	3,84	5 795
-taxe foncière bâti	6,32	5 682
-taxe foncière non bâti	24,79	14 329

Commune déléguée de Gourbesville

	Taux	Produit attendu
-taxe d'habitation	8,10	9 501
-taxe foncière bâti	11,46	8 114
-taxe foncière non bâti	20,95	15 314

Commune déléguée d'Houtteville

	Taux	Produit attendu
-taxe d'habitation	10,50	5 376
-taxe foncière bâti	13,48	4 138
-taxe foncière non bâti	40,91	16 855

Commune déléguée de Picauville

	Taux	Produit attendu
-taxe d'habitation	12,37	164 397
-taxe foncière bâti	19,82	197 804
-taxe foncière non bâti	33,83	51 455

Commune déléguée de Vindefontaine

	Taux	Produit attendu
-taxe d'habitation	7,05	15 228
-taxe foncière bâti	13,63	18 319
-taxe foncière non bâti	26,95	16 493

CHARGE Monsieur le Maire de notifier ces décisions aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

04-03-29-16 Aide financière communale pour les chambres d'hôtes et gîtes

Monsieur le Maire propose de reconduire les délibérations du 19 janvier 1994 et du 16 octobre 1996 et de maintenir les montants de 2009 des aides allouées pour créer divers types d'hébergement chez l'habitant,
À savoir en 2009:

Type d'hébergement	Dépense subventionnable	Taux de subvention	Montant de subvention	Montant maximum de subvention
Gîte rural	3 050 Euros	50%	1 525 Euros	1 525 Euros (1 gîte)
Chambres d'hôtes	1 070 Euros	50%	535 Euros	535 Euros (1 chambre)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE de reconduire les montants fixés en 2009 des aides pour les chambres d'hôtes et gîtes pour l'année 2016

05-03-29-16 Subvention ravalement de façade

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré,

RECONDUIT sa délibération de la commune historique de Picauville du 28 mars 2000 et maintient la subvention accordée pour des travaux de ravalement de façades à 25% du montant des travaux avec un plafond de 760 Euros avec une provision d'une somme de 3 800 Euros sur l'année 2016.

06-03-29-16 Participation financière 2016 au Fond de Solidarité Logement (FSL)

Le Conseil Municipal à la majorité (50 voix Pour et 2 Abstentions), après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour attribuer une participation au Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) d'un montant 0.70€ par habitant, soit 2 190.30 € (base calcul population globale 3 129 habitants).

07-03-29-16 participation financière 2016 au Fond d'Aide aux Jeunes (FAJD)

Le Conseil Municipal à la majorité (50 voix Pour et 2 voix Contre), après en avoir délibéré,

DONNE son accord pour attribuer une participation au Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté d'un montant de 0,23€ par habitant, soit 719.67€ (base calcul population globale 3 129 habitants).

08-03-29-16 Vote du Budget Primitif 2016 – assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
VOTE le Budget Primitif d'assainissement de 2016 comme suit

Section de fonctionnement :

-dépenses = 284 357€
-recettes = 284 357€

Section d'investissement :

-dépenses = 242 659€
-recettes = 242 659€

09-03-29-16 Dépenses en section d'investissement 2016 – budget assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
VOTE les dépenses suivantes :

Imputation	Investissement	Montant
2158-71	Diagnostic contrôle raccordements au réseau bourg	69 000€

10-03-29-16 Redevance assainissement 2016

Au vu de la présentation du Budget 2016, Monsieur le Maire propose d'augmenter le tarif de la redevance d'assainissement des eaux usées à 2€ le m³

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE l'augmentation du tarif de la redevance d'assainissement, pour un montant de 2€ le m³

11-03-29-16 Vote du Budget Primitif 2016– Maison médicale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
VOTE le budget primitif annexe 2016 pour la maison médicale

Section de fonctionnement :

-dépenses = 46 815€
-recettes = 46 815€

Section d'investissement :

-dépenses = 12 900€
-recettes = 12 900€

12-03-29-16 Dépenses en section d'investissement 2016 – budget maison médicale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
VOTE les dépenses suivantes :

Imputation	Investissement	Montant
2313	Fourniture et pose d'une porte coulissante	12 900€

13-03-29-16 Budget annexe - Biens Girard

A- Approbation du Compte Administratif 2015 – budget annexe Biens Girard d'Amfreville

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Valérie BLANDIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Philippe CATHERINE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL				
Résultats reportés				3 309.33€
Opérations de l'exercice			9 371.99€	6 063.33€
TOTAUX			9 371.99€	9 372.56€
Résultats de clôture				0.57€

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal ACCEPTE à l'unanimité l'affectation des résultats du compte administratif 2015 :

<u>Intitulés</u>	<u>Section d'exploitation</u>	<u>section d'investissement</u>
<u>Résultat exercice</u>		
Excédent		
Déficit (A)		3 308.76€
<u>Résultat antérieur incorporé en 2015</u>		
Excédent		3 309.33€
Déficit (B)		
<u>Résultat à affecter</u>		
Excédent		
Déficit (A + B)		0.57€
<u>Affectation du résultat</u>		
Réserve		
Exercice 2016 (002)		0.57€
Investissement (10682)		

B- Approbation du Compte de gestion du receveur 2015 – budget annexe biens Girard d'Amfreville

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe CATHERINE, Maire.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant

- 1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
 2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité
 Déclare que le compte de gestion, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

C- Vote du Budget Primitif 2016 – Biens Girard

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE le budget primitif annexe 2016 pour la maison médicale

Section de fonctionnement :

-dépenses = 6 350.57€
 -recettes = 6 350.57€

Section d'investissement :

-dépenses = 0€
 -recettes = 0€

14.03.23-1615 Mise aux Marais

La commission propose un tarif de droit de marais proportionnellement à la récupération des primes et selon les communes déléguées : Le maintien du montant des droits pour Amfreville et Picauville et modification pour Vindefontaine

	PRIME	droits de marais	tarif habitant	Tarif hors commune	superficie	chargement 2015	recettes	PROPOSITION 2016	
AMFREVILLE	NON							AMFREVILLE	
bovins de moins de 2 ans		65 €				137	8905	65 €	
bovins de plus de 2ans		85 €				49	4165	85 €	
Total recettes Amfreville							13070		
PICAUVILLE								PICAUVILLE	
marais de Gueutteville	MAEC				55 ha 12a			Commune	hors commune
poulinière suivée			174 €	178 €		0		174 €	178 €
jument			169 €	173 €		2		169 €	173 €
bovin			126 €	130 €		57		126 €	130 €
ponette de moins de 1 m 40			111 €	115 €				111 €	115 €
ânesse			54 €	58 €				54 €	58 €
marais de l'Angle et Vienville	MAEC H1				107 ha 18 a				
poulinière suivée			125 €	129 €				125 €	129 €
jument			120 €	125 €		18		120 €	125 €
bovin			90 €	95 €		245		90 €	95 €
ponette de moins de 1 m 40			79 €	84 €		2		79 €	84 €
ânesse			38 €	43 €				38 €	43 €
Total recettes Picauville							32715		

VINDEFONTAINE	NON							VINDEFONTAINE
chevaux		65 €				24	1560	75 €
bovins		45 €				51	2295	50 €
Total recettes Vindefontaine								3855

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

VALIDE les tarifs ci-dessus proposés par la commission agriculture et marais communaux

15.03.29.16 Convention de prestation de services à la commune d'Appeville

La Commune déléguée de Houtteville a toujours fait intervenir les services techniques de la commune d'Appeville pour les travaux d'élagage sur la voirie de sa commune.

Il est donc proposé de renouveler la convention pour ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire, ou son adjoint délégué, à signer la convention de prestation de services avec la commune d'Appeville pour la réalisation des travaux d'élagage sur la voirie de la commune déléguée de Houtteville

Séance levée à 23 H 45